

Embarquez sur le voilier « L'Echo 90 » spécialement conçu pour la découverte, l'initiation et l'apprentissage de la voile croisière en toute sécurité et ouvert pour tous.

Outre le plaisir, la voile procure et véhicule des valeurs fortes de partage et apporte de nombreux bénéfices :

- Acquérir des connaissances
- Développer ses capacités motrices
- Apprendre à gérer son stress
- Augmenter la confiance en soi
- Un sentiment de réussite par le dépassement de ses limites

En collaboration avec le Cercle de la voile Vevey-La Tour, nous vous proposons six sorties
23 - 30 mai / 06 - 13 - 20 - 27 juin 2026 / les samedis de 13h à 15h.



Ancien Stand 7 Bis - 1814 La Tour-de-Peilz

Parking à proximité et buvette sur place.

Embarquement et transfert facilité grâce à la rampe d'accès. Un système de cadènes pliables permet d'arrimer les fauteuils roulants (pas électrique) et autorise la fixation de sièges baquets.

Conditions et équipements indispensables :

Avoir des bases de natation et ne pas craindre l'eau.

A prendre : Vêtements confortables, lunettes à soleil, casquettes (tenant bien sur la tête), protection solaire, linge de bain. Habits et chaussures de rechange s'avèrent utile à l'occasion.

Les gilets de sauvetage sont prêtés aux participants durant l'activité.

Encadrements : skipper du Cercle de Voile et moniteurs ASFP

Les samedis de 13h à 15h

Ancien Stand 7 bis – 1814 La Tour-de-Peilz

Activité additionnelle Fr. 150.— pour 6 sorties

Fr. 80.— pour 3 sorties

Je m'inscris pour

3 séances : 23 mai / 06 - 20 juin 2026 ~~30 mai / 13 - 27 juin 2026~~

Complet

6 séances : 23 - 30 mai / 6 - 13 - 20 - 27 juin 2026

Nom et prénom :

Né(e) :No AVS : 756.

Adresse :

NPA et Localité

Tél/Natel de contact :

Adresse mail :

Type de handicap :

Remarques :

Chaque participant doit être assuré pour les accidents, RC à titre privé

Photos : Merci de mettre une X (dans carré) si vous ne souhaitez pas que les photos prises pendant les cours soient utilisées par l'ASFP / CVVT

Par ma signature, je m'engage :

- à venir aux six sorties et avertir le secrétariat en cas d'absence justifiée (maladie, etc.).
- à payer la cotisation de membre ASFP Fr. 120.-/année (si je ne suis pas encore membre de l'ASFP).
- à payer d'avance cette activité additionnelle.

Date :

Signature :

Bulletin à retourner par mail : admin@as-fairplay.ch. La facture servira de confirmation.
En cas d'annulation, le secrétariat ou le CVVT vous informera directement par téléphone.